

# Attestation de Formation en Odontologie Hospitalo-Universitaire (AFOHU)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

---

## Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : D9211 (1ère année) / D9212 (2e année) / D9213 (3e année) / D9214 (4e année)

Responsable de l'enseignement : Professeur Bruno Gogly

Forme de l'enseignement : stage pratique en présentiel

Pour vous inscrire, consultez la procédure d'inscription (téléchargeable dans l'encadré rouge à droite) et déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](#)

## OBJECTIFS

- \* Appréhender l'odontologie Hospitalo-Universitaire dans ses trois missions : soin, formation, recherche. Une attention particulière sera portée sur la capacité d'encadrement des externes.
- \* Comprendre l'organisation des services Hospitalo-Universitaires et décrire leurs spécificités.
- \* Favoriser la connaissance des réseaux de soin ville / hôpital et leur développement en associant des jeunes praticiens dans les services hospitaliers.

## COMPÉTENCES VISÉES

L'AFOHU est une attestation proposée aux chirurgiens-dentistes diplômés depuis moins de quatre ans (ou avec une interruption d'exercice de plus de 4 ans) souhaitant poursuivre (repandre) une formation hospitalo-universitaire.

## Programme

### ORGANISATION

Référence formation : D9211 (1ère année) / D9212 (2e année) / D9213 (3e année) / D9214 (4e année)

Calendrier : sur 4 ans

Lieux : Hôpital Bretonneau / Hôpital Charles Foix / Hôpital Henri Mondor / Hôpital Louis Mourier / Hôpital Rothschild / Hôpital Pitié-Salpêtrière

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- \* **Module 1 (1ère année)** : Au moins 1 demi-journée hebdomadaire dans un service hospitalier Hospitalo-Universitaire.
- \* **Module 2 (2e année)** : Au moins 1 demi-journée hebdomadaire dans un service hospitalier Hospitalo-Universitaire.
- \* **Module 3 (3e année)** : Au moins 1 demi-journée hebdomadaire dans un service hospitalier Hospitalo-Universitaire
- \* **Module 4 (4e année)** : Au moins 1 demi-journée hebdomadaire dans un service Hospitalo-Universitaire

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

#### Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Professeur Bruno Gogly, spécialisé en Médecine bucco-dentaire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

**Ressources matérielles :** Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- \* d'échanger des fichiers, des données
- \* de partager des ressources, des informations
- \* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

#### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Un questionnaire d'évaluation à froid est également envoyé au prescripteur de la formation (sous 6 mois), afin d'assurer un suivi sur l'impact de la formation sur le poste de travail.

## STAGE

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 1 à 4 ans

## Admission

- \* Étudiants validés de TCE01 ou les internes, en cours de soutenance de thèse
- \* Chirurgiens-dentistes et les médecins diplômés
- \* Futurs candidats AHU des UFR/CSERD Université de Paris – APHP.
- \* Anciens AHU des UFR d'Odontologie
- \* L'attestation est ouverte aux praticiens étrangers au cas par cas et sous réserve d'acceptation de leur

candidature par le chef de service qui accueillera le stagiaire et le responsable pédagogique de la formation;

## PRÉ-REQUIS

#### Diplômes :

- Diplôme de Docteur en chirurgie dentaire ou de Docteur en médecine

- Validation de TCE01

- Titulaire d'un DES

#### Obligation :

Présenter un accord écrit du chef de service en précisant le nom du praticien référent qui devra être un enseignant hospitalo-universitaire.

#### Droits de scolarité :

#### FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

- \* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **270 €/an**
- \* Pour toute personne finançant seule sa formation : **270 €/an**

*\*Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

**Date de début de candidature :** 15 oct. 2024

**Date de fin de candidature :** 31 déc. 2024

**Date de début de la formation :** 1 janv. 2025

## Et après ?

## POURSUITES D'ÉTUDES

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

## Contacts

### Responsable(s) pédagogique(s)

Bruno Gogly

### Responsable Formation continue

Céline Dagois

### Gestionnaire de formation continue

Naziha Djébar

0157278717

service.fc.odonto@u-paris.fr

## En bref

### Composante(s)

UFR Odontologie

### Modalité(s) de formation

- Formation continue

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**